



COUR DE CASSATION
DEUXIEME CHAMBRE CIVILE



Onzièmes rencontres de procédure civile. *Le juge civil, un juge d'instruction ?*

Organisées par

la deuxième chambre civile de la Cour de cassation

et

l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (IRJS),

l'Université Paris-Panthéon-Assas (CRJ)

Grande Chambre de la Cour de cassation

Vendredi 20 mai 2022

08h30

Accueil des intervenants

09h00 **Entrée en matière**

Bruno PIREYRE

Président de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation

09h10 **Introduction - Les preuves dans le procès civil : approche évolutive**

Xavier LAGARDE

Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, directeur du Département de Recherche « Sorbonne-Justice et Procès » (IRJS)

I. L'obtention des preuves civiles

Table ronde présidée par Cécile CHAINAIS

Professeure à l'Université Paris-Panthéon-Assas, directrice du Centre de Recherche sur la Justice (CRJ)

09h30 **Eclairages sur la jurisprudence de la Cour de cassation en matière de mesures d'instruction *in futurum***

Agnès MARTINEL

Conseillère doyenne de la deuxième chambre civile

09h45 **Regards sur la preuve dans le procès civil**

Dominique GAILLARDOT

Premier avocat général

10h00 **L'office rénové du juge dans l'obtention des preuves civiles**

Thibault GOUJON-BETHAN

Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, directeur du Centre Patrimoine et Contrats (équipe de recherche Louis Josserand)

10h20 **Échanges**

10h40 **Pause**

II. L'évaluation des preuves civiles

Table ronde présidée par Bruno PIREYRE

Président de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation

11h00 **La preuve dans la procédure devant la Cour de cassation : réflexions prospectives**

François MOLINIE

Président de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

11h15 **L'administration de la preuve devant la chambre commerciale internationale de la cour d'appel de Paris**

François ANCEL

Président de la chambre commerciale internationale de la Cour d'appel de Paris

11h30 **l'évaluation des preuves par le juge civil allemand : approches comparatives**

Michael STÜRNER

Professeur à l'Université de Constance

11h50 **Échanges**

12h10 **Propos conclusifs**

Etienne VERGES

Professeur à l'Université Grenoble Alpes (Centre de recherches juridiques).

12h30 **Clôture des travaux**

Inscription obligatoire à l'adresse suivante : Nathalie.Sacksick@univ-paris1.fr

Colloque diffusé en direct puis accessible en différé sur le site Internet de la Cour de cassation, YouTube, Twitter et Facebook